

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 11 JUIN 2010
17h30hres à 19h30hres
911 Jean Talon est**

SONT PRÉSENTS :

MESDAMES :	Anne Béraud Laurence Branchereau Nathalie Couture Johanne Giasson Denise Pronovost Carole Beauchamp Leroux Thérèse Nadeau Line Pellerin Suzanne Tremblay	Monique Bernier Graziella Cimon Marie Gauthier Jacqueline Labrèche Marie-Claude Marseille Marie Normandin Michèle Tremblay Marie-Claude Roy
: MESSIEURS	Bernard Beaudry André Jacques Villemaire Paquin	Pierre Joly Robert Pelletier

1. Ouverture de l'Assemblée

Par le président, monsieur Pierre Joly

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Denise Pronovost et secondée par Graziella Cimon.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

L'adoption est proposée par Villemaire Paquin et secondée par Thérèse Nadeau.

4. Présentation des membres du comité exécutif et de leurs rapports respectifs

- **rapport des activités du comité exécutif**
- **rapport annuel du président**
- **rapport de la trésorière: bilan financier 2009**
- **rapport des responsables des activités scientifiques (séminaires, journées cliniques et soirées Roussillon)**
- **rapport du responsable des soirées cinéma**
- **rapport du comité d'admission**

André Jacques propose et Denise Pronovost seconde l'adoption des rapports d'activités.

Quelques points abordés lors de la présentation de ces différents rapports

- Reconnaissance de la clause grand-père pour les membres et futurs membres de l'APPQ en regard de la loi 21.

Le président a consulté une avocate de l'ordre des psychologues du Québec qui affirme que les personnes reconnues admissibles par le comité d'admission et le comité exécutif de l'APPQ pourront profiter de l'éventuelle clause grand-père donnant accès au statut de psychothérapeute selon la loi 21, même si les règlements de cette loi devaient entrer en vigueur avant l'entérinement du statut de nouveaux membres de ces personnes par notre assemblée générale.

- Reconnaissance des formations offertes par l'APPQ comme formation continue acceptable par l'Ordre au regard des exigences de la loi 21. Le président nous informe que l'Ordre des Psychologues ne statuera pas sur cela avant un délai d'un an..

-Fête des 25 ans de l'APPQ

Le Comité Exécutif songe à souligner cet anniversaire à la mi-novembre dans le local de l'APPQ. Le matériel audiovisuel sera alors mis en vente, dont celui du colloque de 2010. On suggère de rendre publique la vente de ce matériel par le biais du réseau internet ou encore par le biais des universités et de leurs audio bibliothèques. On suggère également de voir la possibilité d'utiliser le réseau des gens de Québec et de leur rendre la pareille.

-Séminaire continu

À partir de l'expérience de Pierre Joly et de Denise Pronovost qui offrent un séminaire d'introduction à la pratique de la psychothérapie psychanalytique, il est suggéré d'en faire un séminaire continu.

-Robert Pelletier revient sur la limite minimale de personnes pour rendre possible la tenue d'un séminaire et sur la possibilité qu'un présentateur accepte une baisse de sa rémunération. Il lui est dit que le Comité Exécutif recevra les demandes et qu'il les étudiera en faisant du cas par cas, ayant en tête d'offrir le plus de formations possibles, en tenant compte de critères, entre autres, de qualité, de coûts et de rentabilité.

-Le bilan de la trésorerie est présenté par Line Pellerin

Le profit net pour l'année 2009 s'élève à \$6 918. L'actif à court terme au 31-12-2009 est de \$69 345.00 \$, l'avoir net de \$67 999.00. La bonne santé financière de l'APPQ s'explique notamment par les nombreuses inscriptions aux différentes activités scientifiques.

-Achat de matériel

Il est proposé d'acheter des micros-cravates pour les présentateurs des activités cliniques.

-Comité d'admission

André Jacques laisse sa place au comité d'admission. Marie Gauthier prendra la relève, mais André assurera une transition en douceur.

-Soirées-cinéma

André Jacques poursuit toute son implication pour l'organisation des soirées cinéma.

-Élections au sein du Comité Exécutif

Quatre membres du Comité Exécutif sont arrivés au terme de leur mandat. Ils sollicitent un renouvellement de ce mandat. Ce qui est accepté par l'Assemblée : plus spécifiquement, Villemaire Paquin a proposé la réélection des quatre membres, proposition qui fut secondée par Suzanne Tremblay.

5. Entérinement des nouveaux membres

Pierre Joly propose d'accepter les recommandations du comité d'admission alors que Denise Pronovost seconde. Nous accueillons mesdames Anne Béraud, Tricia Amundson et monsieur Gilles Bradet.

6. Prospectives :

Discussion sur l'utilisation du local par les membres et recueil des propositions

On vise à ce que le local de l'APPQ réponde à moult demandes et qu'il soit utilisé : pour des supervisions par les pairs, pour des groupes de lectures ou à d'autres fins. Il faudra déterminer des critères qui tiendront compte de questions telles que :

- sécurité
- assurance
- pertinence du contenu
- compétition possible
- etc.

7. VARIA : DE LA TÊTE AUX MEMBRES: ROBERT PELLETIER

Robert Pelletier amène un questionnement sur le fonctionnement de l'APPQ, sur la nature du discours choisi, sur la nature du travail que les membres pourraient faire ensemble, sur un processus interactif entre les membres, sur la création d'un lieu d'échange (internet et blogue) sur l'existence d'une mémoire institutionnelle virtuelle, sur le sentiment d'appartenance à soutenir par le biais d'activités entre membres pour penser et réfléchir (soul searching, soirées-rencontres).

8. Clôture

En ce 14 juillet 2010
Carole Beauchamp Leroux